

Infographie en cours de réalisation

- 1 % les plus riches émettent deux fois plus de CO2 que les 50 % les plus pauvres (Source : OXFAM 2020).
- Seul un tiers des produits manufacturés consommés en France sont produits en France (Source INSEE).
- 51 % des émissions de gaz à effet de serre proviennent de l'importation de biens et de services.
- Entre 1995 et 2019, les émissions de CO2 sur le territoire français ont baissé de 25 % et les émissions de CO2 importées ont augmenté de 75 % (Source : Ministère de l'Environnement - Rapport sur l'environnement en France 2020)

09-02 Les Ingénieur.e.s, cadres et professions intermédiaires (ICTAM), en dépit de leur place dans le processus de production et de leur sensibilité aux enjeux environnementaux, n'ont pas les moyens de faire évoluer leur travail et leur entreprise pour en limiter l'impact environnemental.

09-03 Privé.e.s de possibilité d'agir sur le sens de leur travail, leur capacité d'action se limite, pour l'essentiel à l'accompagnement du verdissement de l'image des entreprises (greenwashing) ou à des choix individuels de consommation. Pourtant, du fait de leurs responsabilités professionnelles, ils et elles pourraient jouer un rôle déterminant.

09-04 Nos sociétés n'ont jamais été aussi riches et développées technologiquement, elles se sont cependant retrouvées totalement démunies face à la crise sanitaire. Et pour cause ! La France se désindustrialise depuis de nombreuses années et de façon continue. Les choix stratégiques des employeurs, orientés sur le seul profit, ne sont pas remis en cause.

09-05 Elle a divisé par deux la part de l'industrie dans le PIB, ce qui représente une perte de 2 millions d'emplois au début des années 1970.

09-06 La financiarisation de l'économie a conduit les grands groupes à délocaliser, leur production d'abord et désormais les emplois qualifiés avec l'objectif d'augmenter toujours plus les dividendes versés. On importe les produits dont notre pays a besoin et on augmente notre empreinte carbone.

09-07 Parallèlement, aucune planification n'est engagée pour la transformation des industries polluantes. L'urgence environnementale est criante et les conséquences se font déjà sentir, dépassant même les prévisions les plus pessimistes : raréfaction des ressources naturelles, recul inédit de la biodiversité, dérèglement climatique qui est désormais le premier motif de migration.

09-08 La révolution numérique peut en outre se traduire par une aggravation de la crise environnementale : augmentation de la consommation d'énergie liée au numérique, plateformes de l'économie qui fait exploser les livraisons, le transport de marchandises par la route et la consommation de plastiques et d'emballages...

09-09 À l'inverse, elle pourrait être un levier, par exemple pour instaurer une économie de la fonctionnalité, en faisant primer l'usage sur la propriété.

09-10 Les crises ne sont pas un problème pour le capitalisme qui prospère sur le principe de destruction créatrice, quel qu'en soit l'impact social environnemental et sanitaire. Le capital traite donc la question environnementale dans une logique de verdissement d'image (greenwashing) pour améliorer sa propre image.

09-10bis - Aujourd'hui, face à la prise de conscience collective de la nécessité de produire et consommer en respectant l'humanité et la nature, le capital avec l'aide des gouvernements veut faire émerger un marché vert. Cet opportunisme est en réalité la reproduction de son modèle d'exploitation.

09-11 D'un côté les multinationales organisent leur irresponsabilité en externalisant la pollution (délocalisation, sous-traitance...), de l'autre elles organisent la culpabilisation des salarié.e.s sur leur empreinte environnementale quotidienne.

- 09-12 De plus en plus d'entreprises lient la part variable de la rémunération des cadres et professions intermédiaires (ICTAM) à la réduction de l'empreinte environnementale, sans pour autant se doter de critères objectifs et sans remettre en cause les finalités et l'organisation de la production.
- 09-13 En l'absence de droits et de capacités d'action accordés aux salarié.e.s, la RSE se limite à une responsabilité de papier glacé. Conçue sans les ICTAM, sans les syndicats et sans les représentant.e.s du personnel, elle n'est pas opposable aux employeurs.
- 09-14 La loi Climat n'a fait évoluer qu'à la marge les prérogatives des CSE, mais il s'agit d'un premier pas pour s'appropriier ces enjeux et gagner de vrais droits d'interventions
- 09-15 Le dérèglement climatique est intrinsèquement lié aux effets du mode de production capitaliste, à l'explosion des inégalités et à la captation d'une part toujours plus importante de nos richesses par le capital. Le gouvernement n'aura d'ailleurs repris que 3/4 des 149 propositions émanant de la Convention Citoyenne pour le Climat dans la loi "climat-résilience", avouant les limites données à cet exercice démocratique.
- 09-16 Ce sont les populations et les salarié.es qui en paient l'addition. Ne pas lier la question environnementale avec la question sociale revient à condamner la possibilité même d'un développement humain durable. Produire mieux pour répondre aux besoins des populations est donc un enjeu central.
- 09-17 sans débat, sans planification, sans sécurisation des emplois, sans formation: les contradictions peuvent être fortes et violentes entre la question environnementale et la question sociale. Pour les dépasser, notre principe est de partir du travail pour donner aux salarié.e.s et en particulier aux ICTAM les moyens d'agir : il s'agit de réorienter la finalité, le contenu et l'organisation de la production, et donc de porter la question environnementale de l'intérieur et pas seulement comme une simple question sociétale.
- 09-18 Partir du travail, c'est commencer par le sécuriser avec notre sécurité sociale professionnelle pour aborder les nécessaires transitions productives sans menacer l'emploi.
- 09-19 Consciente de ces enjeux, l'Ugict-CGT fait de nouveau de la question environnementale une priorité de son congrès, considérant que l'engagement du syndicalisme est primordial pour permettre de lier progrès environnemental et progrès social.
- 09-20 Faire de la question environnementale un enjeu majeur de notre syndicalisme, c'est aussi répondre aux aspirations des ICTAM, et notamment des plus jeunes, qui pour l'instant ne voient pas dans le syndicalisme un outil pour relever ce défi au point de s'organiser à l'extérieur, au sein de collectifs tels « Printemps écologique » ou les « Collectifs de salarié.e.s engagé.e.s pour l'écologie »...
- 09-21 En conséquence, dans le prolongement des orientations de notre précédent congrès, l'Ugict-CGT décide :
- 09-22 - **de mettre à disposition des organisations, des syndicats et des ICTAM un outil concret pour réorienter la finalité, le contenu et l'organisation de leur travail pour répondre au défi environnemental.**
Le radar environnemental que nous construisons doit être déployé en grand. Il repose sur la micro expertise des salarié.e.s et notamment de l'encadrement et vise à collecter les informations dont ils disposent sur l'organisation de la production en complément des informations des représentant.e.s du personnel pour auditer l'impact environnemental de la chaîne de valeur de l'entreprise.
L'outil permet également aux salarié.e.s de faire des propositions concrètes, et ainsi à l'encadrement de retrouver son rôle contributif et de gagner le plein exercice de ses responsabilités professionnelles. Il s'agit d'un levier pour gagner concrètement la mise en place d'une économie circulaire. Il doit maintenant être décliné pour le tertiaire et la fonction publique, et être associé à une formation et un accompagnement pour les syndicats.
- 09-22bis – D'agir plus largement au sein des entreprises et administrations pour permettre notamment aux ICTAM de s'engager sur des actions humaines, sociales et environnementales au sein de leur entreprise ou

administration

09- 22ter – de se battre pour que la stratégie des entreprises ou administrations intègre dans leurs choix et leurs projets les enjeux climatiques et énergétiques, par la réduction de leur empreinte environnementale (choix d'outils de travail réparables et recyclables, des circuits courts et locaux, sobriété numérique, gestion durable des emplois,...) et de faire de l'empreinte environnementale un critère de performance et d'exemplarité.

- 09-23 - **De se battre pour gagner de nouveaux droits d'intervention pour les ICTAM, les syndicats et les représentants du personnel (cf. fiche « Responsabilité professionnelle »).**
- 09-24 - D'élaborer un guide d'action pour les organisations et les syndicats spécifiques sur les leviers à leur disposition, dont la loi « devoir de vigilance », pour agir avec les ICTAM sur les questions environnementales, y compris au plan européen et mondial. D'obtenir pour les ingénieur.e.s un droit d'alerte technologique.
- 09-25 - **De se battre pour la restauration de de politiques publiques portées par l'Etat, orientées vers l'intérêt général**, avec des leviers d'interventions forts, à commencer par la remise à plat et la conditionnalité des aides publiques. De promouvoir dans ce sens le renforcement des services publics et des capacités d'expertise de l'État, à commencer par le ministère du Développement durable dont les effectifs ont baissé de 20 % en 5 ans. Il faut aussi renforcer l'indépendance et les possibilités d'intervention des agent.e.s soumi.e.s à des pressions toujours plus importantes.
- 09-26 - **De développer les services publics et les infrastructures**, combattre les partenariats publics privés et regagner la gestion publique de nombreux secteurs et notamment des moyens de production d'énergie, des transports ferroviaires et la remunicipalisation de l'eau et de la gestion des déchets.
- 09-27 - **De libérer l'innovation de l'emprise de la finance, d'intervenir et analyser l'impact environnemental du numérique, largement occulté.** Aujourd'hui, l'innovation est guidée par le souci de faire émerger de nouveaux marchés pour enrichir le capital. Il nous faut au contraire orienter, évaluer et conditionner l'innovation à l'aune de son impact environnemental et social. À l'image de ce que nous avons fait pour de nombreux projets industriels, construits grâce à l'expertise de nos catégories (imagerie médicale à Thales, voiture électrique économique à Renault, 5G économe en énergie à Nokia...). Il nous faut permettre aux ICTAM de mettre leur qualification au service du défi environnemental.
- Le dépeçage de nos fleurons industriels et technologiques s'est accompagné du pillage de nos brevets, à l'image de ce qui s'est produit chez Alstom. Initialement créée pour protéger les individus, la propriété intellectuelle est désormais au service des multinationales et leur permet d'accaparer le travail et la créativité des ICTAM. En outre, elle peut au nom du secret des affaires, leur être opposée via des clauses de confidentialité qui sont autant d'obstacles à la mobilité des ICTAM. Ceci nuit également à la diffusion de l'innovation, au détriment des ETI et PME. La mobilisation à laquelle l'Ugict-CGT participe pour gagner une licence d'office sur les vaccins a permis de lever le voile sur ce scandale. Nous proposons de travailler sur la question de la propriété intellectuelle pour préciser nos revendications, en lien avec le collectif Recherche, les professions qui le souhaitent et Eurocadres.
- 09-28 - **Exiger la relocalisation de la production et la mise en place de circuits courts, à commencer par les filières stratégiques.** Notre collectif ingénierie et R&D doit nous permettre de travailler dans la durée sur les questions industrielles, et d'être en phase avec les aspirations de nos catégories qui aspirent à voir une CGT force de propositions sur les orientations stratégiques des entreprises.
- 09-29 - **Exiger l'intégration des questions environnementales dans la formation initiale et continue des ICTAM.**
- 09-30 - **Travailler sur de nouveaux indicateurs de richesse et de nouvelles normes comptables**, en nous appuyant sur les indicateurs alternatifs au PIB, comme par exemple l'Indice de développement humain (IDH) construit par l'ONU, basé sur l'éducation et la santé des populations. Quel est le sens du PIB aujourd'hui, en partie artificiel du fait de l'intégration de bulles spéculatives indépendamment des richesses réellement créées ? Quel est le sens d'une mesure qui n'intègre pas les richesses immatérielles

liées par exemple au bien-être, à l'accès au savoir, à la culture, à la santé ? Le fait de redéfinir ce qu'est la richesse et ce que doit être la croissance est un levier pour donner du sens à notre travail et permettre aux ICTAM d'inscrire leur activité quotidienne dans une dynamique de progrès pour satisfaire les besoins.

- 09-31 - L'ensemble de ces éléments devront nous permettre de **compléter et réactualiser notre Manifeste pour la responsabilité environnementale, et d'en faire un outil de déploiement pour faire connaître nos propositions**, notamment aux jeunes ICTAM et leur proposer de se syndiquer pour mettre en œuvre leurs convictions environnementales.